

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1959, tome 57, p. 246-260

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Chronique des Anciens

DANS LE CLERGE

LE SACRE DE S. EXC. MGR MAILLAT

Au moment où S.S. le Pape Jean XXIII appela le jeune Préfet apostolique de N'Zérékoré (Guinée) à l'épiscopat, les *Echos* avaient dit toute la joie que cette nouvelle apportait à notre



Maison. A cette occasion, notre revue exprimait ses compliments et ses souhaits respectueux au nouvel évêque et elle soulignait quelques aspects de la tâche apostolique qui incombe à un prélat lorsque les circonstances politiques sont en pleine évolution, comme c'est le cas en cette jeune république africaine.

Le nouvel évêque a voulu, par amour pour son cher Jura, que sa consécration épiscopale se déroulat dans la belle église St-Pierre de Porrentruy. Cette cérémonie, présidée par l'évêque diocésain, Son Exc. Mgr de Streng, eut lieu le dimanche 27 septembre.

L'Abbaye se devait d'être présente ce jour-là parmi tant de parents et amis du nouvel évêque. Elle l'aurait dû être par son Abbé-évêque que Mgr Maillat avait invité comme co-consécrateur. Celui-ci ayant dû, bien à regret, se dérober à cette cérémonie en raison d'un engagement déjà pris de se rendre à Paris, ce sont MM. les chanoines Norbert Viatte et Jacques Haas, sans compter M. le chanoine Edgar Voirol, directeur du Collège St-Charles, qui apportèrent à celui qui recevait la plénitude du sacerdoce l'hommage de Saint-Maurice, de ce vieux collège abbatial où Mgr Maillat passa plusieurs années, le bonjour aussi de la jeunesse estudiantine du Jura catholique.

DANS LES DIOCESES

M. l'abbé **Fernand Cosandey** a été nommé par Son Exc. Mgr Charrière curé de Peseux (Neuchâtel).

CHEZ LES CHANOINES DU GRAND-ST-BERNARD

Il y a quelque temps, Sa Révérence Mgr Angelin Lovey et le Chapitre du Grand-St-Bernard ont procédé à diverses nominations :

prieur du Grand-St-Bernard : M. le chanoine **Marcel Giroud**, curé de Liddes ;

prieur de la Communauté de Montfleuri à Aoste : M. le chanoine **Adolphe Proment**, économiste de Champittet ;

prieur du Simplon : M. le chanoine **Gratien Volluz** ;

procureur de la Maison du Grand-Saint-Bernard, à Martigny : M. le chanoine **René Giroud**, prieur du Simplon ;

curé de Liddes : M. le chanoine **Maurice Lonfat**, vicaire à Orsières ;

curé de Trient : M. le chanoine **René Bossetti**, vicaire de Martigny ;

recteur de Ravoire et de La Combe : M. le chanoine **Lucien Quaglia**, prieur du Grand-Saint-Bernard ;

recteur de Charrat : M. le chanoine **Hermann Bonvin**, procureur ;

vicaires à Martigny : MM. les chanoines **Etienne Raboud**, curé de Trient, et **Marcel Praz**, professeur à Champittet ;

préfet et professeur à Champittet : M. le chanoine **François Roserens**, vicaire à Martigny ;

professeurs à Champittet : MM. les chanoines **Clément Moulin**, recteur de Charrat, et **Jean-Pierre Porcellana**.

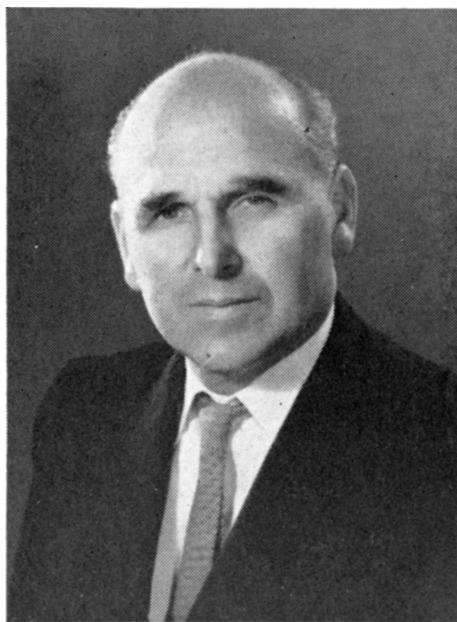
En outre, la Congrégation du Grand-Saint-Bernard a ouvert un Grand Séminaire pour les études théologiques de ses jeunes confrères. Y sont nommés professeurs MM. les chanoines **Georges Delavy**, sous-prieur, **Alfred Pellouchoud**, **Charles Giroud**, **Bernard Rausis** et **Gérard Payot**.

Au chanoine Rausis incombe la charge de préfet des études, cependant que celle de directeur spirituel est confiée au chanoine Charles Giroud, celui-ci gardant la direction du Noviciat désormais transféré à Martigny.

M. le chanoine **Norbert Avanthay** a prononcé ses vœux solennels en l'église abbatiale de l'Hospice du Grand-St-Bernard.

AU CONSEIL NATIONAL

Les élections fédérales du 25 octobre n'ont pas apporté de modification à la députation valaisanne au Conseil national.



M. Paul de Courten

Parmi les représentants du Valais à Berne, nous avons eu plaisir à voir réélus deux Anciens de Saint-Maurice : MM. **Paul de Courten**, de Monthey, et **Francis Germanier**, de Balavaud-Vétroz.



M. Francis Germanier

Nous les en félicitons de tout cœur et nous leur souhaitons une excellente législature.

L'un et l'autre ont défendu avec beaucoup de clairvoyance et de fermeté les intérêts de leur canton et ils ont accompli les autres tâches de leur mission au plus près de leur conscience. Aussi leurs électeurs n'ont-ils pas hésité à leur renouveler leur mandat. Puisse la nouvelle période parlementaire apporter aux uns et aux autres les bienfaits et les succès qu'ils en attendent !

Parmi les nouveaux conseillers nationaux des autres cantons romands, nous nous sommes réjoui d'apercevoir le nom d'un Ancien de notre Collège : M. **Jean Wilhelm**, rédacteur au Pays, de Porrentruy. Inscrit au groupe « démocrate chrétien-social » du canton de Berne, le nouveau parlementaire est connu pour le rôle extrêmement actif qu'il joue dans l'importante et tumultueuse « question jurassienne » et pour les intéressants éditoriaux qu'il écrit dans son journal. Nous le félicitons de la confiance que viennent de lui témoigner tant de ses concitoyens.



M. Jean Wilhelm

M. Wilhelm a été étudiant à Saint-Maurice il y a dix ans et y a obtenu son certificat de maturité classique. Jeune encore, il sera, nous a-t-on dit, le « benjamin » du Conseil national.

A LA GENDARMERIE CANTONALE

Atteint par ce que l'on est convenu d'appeler la limite d'âge, M. **Charles Gollut** s'est démis de ses fonctions de Commandant de la Gendarmerie cantonale du Valais. Ce fut l'occasion pour la Presse valaisanne de retracer les diverses étapes d'une mission particulièrement féconde en toutes sortes d'initiatives bienfaisantes. On se plut à marquer combien M. Gollut sut adapter ses décisions et ses initiatives au rythme d'un Valais en plein développement. C'est ainsi que dès le début de son



M. Charles Gollut

activité, il organisa la police de sûreté et celle de la circulation, les adaptant aux exigences sans cesse croissantes de la vie moderne. Avec une ténacité magnifique, il s'occupa de réglementer la police du feu et d'assurer une lutte des plus efficaces contre les incendies, dût-il en cela se débattre contre bien des routines et des méthodes surannées. La chasse et la pêche retinrent l'attention, elles aussi, de M. le commandant Gollut : celui-ci les arracha à l'improvisation des gâte-métier pour en faire la joie de vrais sportifs, de ceux qui aiment jouer, mais dans l'ordre et certaines limites utiles à tous... D'autres besognes, d'autres réformes, d'autres créations sont dues à ce chef éminent, à cet administrateur qui, au sein des affaires, savait conserver beaucoup d'humanité, ce qui lui valut d'avoir une très large influence auprès des détenus libérés à qui il pouvait donner les plus judicieux conseils.

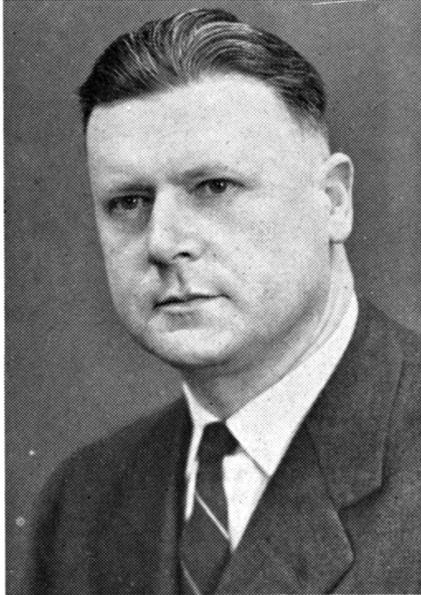
Cette large compétence, M. le commandant Gollut en avait commencé la solide acquisition alors qu'il était appliqué à des fonctions publiques dans un secteur plus restreint, soit la commune de Massongex dont il fut le président, soit le district de Saint-Maurice dont il devint préfet, soit le militaire dont il gravit la hiérarchie jusqu'au grade de lieutenant-colonel.

Notre Maison, se rappelant plus spécialement l'ancien élève et même le maître de gymnastique de notre Collège, souhaite

une heureuse retraite à M. Gollut, des jours qui ne lui apporteront du repos que par un changement d'occupation... « La joie de vivre, disait déjà Shelley, est dans l'action. »

POUR UNE ECONOMIE PROSPERE

Le 22 août dernier eurent lieu à Riederalp les grandes assises de la Chambre valaisanne de Commerce. Y étaient présents les délégués des différentes sections économiques de notre



M. Angelin Luisier

canton. C'est dire l'importance d'un organisme dont l'activité comprend tous les secteurs de la vie des affaires en notre pays, en un temps surtout d'évolution rapide dans tous les domaines. De nouveaux statuts furent d'ailleurs adoptés qui donnent à la Chambre de Commerce un nouveau nom : Fédération du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, et, sans doute, en bien des cas, une action plus efficace et plus étendue. Pour succéder au regretté Dr Alfred Comtesse, la Fédération s'est donné comme président le chef du Service

social de l'AIAG à Chippis : M. **Angelin Luisier**, de Bagnes. Le sceptre présidentiel ne pouvait tomber en meilleures mains, notre Ancien s'étant montré toujours à la hauteur des délicates fonctions qu'il a assumées jusqu'ici et qui lui ont donné une expérience humaine considérable. A lui, nos cordiales félicitations et nos souhaits sincères !

Les problèmes économiques sont partout à l'ordre du jour. Ils le sont notamment au Palais fédéral de Berne, cerveau majeur de tant d'activités suisses... Nous avons appris que M. **Eugène Scherrer**, de Genève, vient d'être nommé « collaborateur du délégué aux questions économiques du Département fédéral des Postes et Chemins de fer ». A ce titre, notre, Ancien, préparé à ses nouvelles fonctions par d'excellentes études universitaires, aura à seconder le Délégué dans l'élaboration des nombreuses études ou expertises afférentes aux transports et aux sources énergétiques de Suisse. C'est là, ce nous semble, un travail fort intéressant et, en félicitant notre Ancien de sa nomination, nous ne doutons pas que M. Scherrer ne devienne un fonctionnaire avisé et dont tour à tour seront appréciés les conseils et les travaux.

A LA DIRECTION DE LA « CIBA »

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que M. **Max Mumenthaler**, de Bâle, a été nommé, il y a quelque temps déjà, sous-directeur à la « Ciba ». Nous l'y savions fondé de pouvoir et qu'à ce titre déjà maintes missions dans les pays d'outre-mer lui avaient été confiées qui requéraient beaucoup d'habileté et de compétence professionnelles. Notre Ancien était d'ailleurs fort bien préparé à ces délicates et importantes tâches, ayant appris plusieurs langues et ayant couronné ses études par un doctorat en sciences économiques. Aussi sa promotion au rang de sous-directeur de cette grande entreprise ne nous a-t-elle pas étonné. Nous l'en félicitons très cordialement.

M. Mumenthaler est resté fort attaché au Collège de Saint-Maurice et, lors de ses voyages d'affaires à la « Ciba » de Monthey, il se plaît à faire une visite d'amitié à ses anciens maîtres de l'Abbaye. Ceux-ci lui savent gré de sa fidélité et ils lui souhaitent de poursuivre avec succès sa magnifique carrière dans un Etablissement auquel la vie moderne a donné un développement si considérable.

PRO ARTE

AU COMITE DE LA « SEAN »

Encore un sigle à connaître : c'est la nouvelle « Société européenne pour l'Art nouveau ». Destiné primitivement à la seule Suisse, ce groupement s'étendra désormais à seize pays

européens, y compris la Yougoslavie, la Finlande et la Pologne, et se propose notamment d'organiser des expositions tant en Europe que dans les pays d'outre-mer, des rencontres internationales d'artistes et d'amateurs d'art non-figuratif, des conférences sur l'art d'aujourd'hui. Parmi les membres du comité nouvellement élu, nous trouvons à la charge de deuxième vice-président le nom du Docteur **Bernard Delaloye** qui y figure avec la mention « collectionneur ». Cette société à but artistique a établi son siège à Lausanne (4, rue de la Paix) et serait heureuse d'adresser ses statuts et conditions d'admission à qui l'en prierait.

Bravo à notre Ancien de consacrer ses loisirs à cette sorte d'activité qui sied si bien à cette nature d'artiste !

JEUNES ARTISTES

La Biennale de Paris, ouverte du 2 au 25 octobre, a exposé les œuvres les plus marquantes des jeunes artistes contemporains. Parmi ceux-ci et au titre même de la représentation française, nous avons appris que le gouvernement français a désigné MM. **Pierre Chevalley**, d'Yverdon, et **Antoine Poncelet**, de Genève. L'un et l'autre de ces Anciens de Saint-Maurice sont domiciliés en la capitale française où ils sont en passe d'acquiescer une juste renommée parmi les meilleurs artistes de notre temps.

Le choix qui a été fait de leurs toiles et sculptures honore et leurs personnes et leur pays. Qu'ils en soient chaleureusement complimentés !

AU SERVICE DE L'HARMONIE

L'excellente « Harmonie municipale » de la ville de Sion que dirige le maître Commandant Clérisse sera dorénavant présidée par son timbalier M. **Joseph Géroutet**. Il vient d'être élu à la tête du nouveau comité et cela par acclamations. Si les journaux de la capitale valaisanne ont relevé que le nouveau président de l'Harmonie continue une tradition familiale puisque ses grand-père et père occupèrent jadis le même fauteuil présidentiel, on nous permettra de rappeler à notre tour qu'il fut, au temps de ses études à Saint-Maurice, un parfait président de la fanfare du Collège et que, peut-être, à de certaines heures, il se souviendra de son stage à la tête de la « Mauritania » comme d'un temps d'apprentissage...

Nous adressons à M. Géroutet nos compliments et nous y ajoutons nos vœux pour la prospérité de sa belle société et pour... la résurrection de la nôtre.

UN EXCELLENT MUSICOLOGUE

Nous avons déjà exprimé ici-même nos compliments à M. **André Guex-Joris** dont nous venions d'apprendre qu'il était devenu un grand collectionneur de disques et, par ce

moyen, un éminent musicologue. Assez récemment, une revue illustrée de notre pays publie un reportage sur les collections de notre Ancien. Plus de deux mille pièces diverses et quelque huit-cents disques ont été réunis par ses soins et, chose particulièrement précieuse, cette collection contient maints documentaires rarissimes en ce domaine, comme par exemple le disque, l'un des douze exemplaires de l'enregistrement, qu'Eugène Isaye fit graver à New-York en 1912 du Concerto de Mendelssohn pour violon. M. Guex-Joris a trouvé cette merveilleuse face — il n'y en a qu'une ! — dédiée même par l'auteur, dans un « Marché aux puces »... La page d'interview que nous avons sous les yeux fait mention — et nous remercions notre Ancien de cette délicatesse — du Collège de Saint-Maurice comme étant à l'origine de la vocation musicale de M. Guex-Joris. Celui-ci attribue sa noble passion « au chant grégorien qu'il a étudié et servi » chez nous.

Il y a bien des demeures au royaume de la musique. On sait que le jazz en est une et que nos jeunes aiment à y pénétrer. M. Guex-Joris s'est également penché sur cet aspect de la musique d'aujourd'hui et ses disques lui ont permis d'apporter une intéressante contribution à l'histoire de cette musique contemporaine. Il nous en a soumis le texte et peut-être que nos *Echos* seront à même de le publier dans l'un de leurs prochains cahiers. Merci, cher Ancien, de nous avoir offert votre étude et poursuivez, pour votre joie et la nôtre, le travail que vous avez entrepris et qui a entouré votre nom de beaucoup de sympathie !

POUR DE BELLES CONSTRUCTIONS

Il y a plusieurs mois déjà, nous avons appris que M. **Paul Morisod**, de Vernayaz, architecte, avait obtenu un premier prix lors d'un concours organisé à Sion pour la future Ecole professionnelle valaisanne. Plus récemment, un autre Ancien de Saint-Maurice, M. **Jean-Paul Darbellay**, de Martigny, sous l'égide de ses professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, se classe au premier rang dans un concours international d'architecture.

La carrière de ces jeunes s'ouvre donc sous les auspices les plus favorables et les plus flatteurs. En félicitant amicalement ces délicats artistes, nous formons mille vœux pour que les fruits dépassent encore la promesse des fleurs...

En évoquant les noms de ces deux jeunes architectes promis à un si bel avenir, nous nous plaisons à souligner que les membres de cette profession sont groupés en une vaste association qui comprend également les ingénieurs, les frontières des uns et des autres ayant la plupart du temps des frontières communes. C'est la SIA, Société suisse des Ingénieurs et Architectes,

qui, fondée en 1837, ne comptait pas moins, en 1958, de 4680 membres répartis en dix-neuf sections. Ce puissant organisme, qui est d'ailleurs affilié à maintes associations internationales identiques, a tenu à Sion, il y a quelques semaines, sa soixante-sixième Assemblée générale. Il incombait à la Section valaisanne de la SIA d'organiser cette importante rencontre. Ce fut notamment la tâche du président de céans, M. **Georges de Kalbermatten**, ingénieur, dont nous n'avons pas de peine à imaginer le dynamisme et le souriant enthousiasme. A cette occasion, M. de Kalbermatten publia dans la Presse valaisanne un excellent article qui informe le public de l'activité et du rayonnement de la SIA. Après avoir lu ces renseignements, nul n'est surpris que « l'économie du pays ne pourrait plus se passer de l'activité tant éthique que technique de cette grande association ».

A LA « SHVR »

Réunie à Oron — une ancienne seigneurie de notre Abbaye — et à Vevey pour ses assises d'automne, la Société d'histoire du Valais romand a élu à son comité Me **Aloys Morand**, avocat à Monthey, en remplacement de feu M. le Dr Comtesse. M. **Michel Salamin**, professeur au Collège de Sion, déjà membre du comité depuis le printemps, y tient désormais les fonctions de secrétaire.

Nos félicitations et nos vœux de féconde activité !

MISSION HUMANITAIRE

M. le D^r **Jean-Louis de Chastonay**, de Sierre, s'est rendu en Algérie pour quelques semaines. Il est mandé par la Croix-Rouge. Nous souhaitons plein succès à une mission que les événements de ce pays peuvent rendre délicate et malaisée et nous félicitons notre Ancien du choix qu'on a fait de sa personne en ce moment difficile.

CHEZ LES ETUDIANTS SUISSES

La Fête centrale des Etudiants suisses s'est tenue à Porrentruy les 22 et 23 août. Il y régna le même enthousiasme qu'au Rassemblement romand de Saint-Maurice, en mai dernier.

Le mandat présidentiel de M. **Jean-Marie Closuit**, en tous points excellent, y parvenait à son terme statutaire. Au comité central, parmi les nouveaux élus, nous notons le nom d'un Ancien, M. **Jérôme Lugon**, de Martigny. Enfin, les chroniques de la fête ont relevé qu'à la messe de ce jour a été béni le nouveau drapeau de l'« Himéria », dû au talent et au goût parfait de M. le chanoine **Edgar Voirol**.

A tous, nos compliments très sincères !

MARIAGES ET FIANCAILLES

Ont été unis par les liens sacrés du mariage :

le 13 juillet : M. **Alexandre de Gady**, à Alger, et Mlle Nelly Libreri, de la même ville ;

le 18 juillet : M. **Jean Claret**, de Lausanne, et Mlle Myriam Casartelli, de Prilly ;

le 31 juillet : M. **Michel Sarrasin**, de Lausanne, et Mlle Gerhild Kubatt, de Remscheid-Lennep (Allemagne) ;

le 6 août : M. **Michel Veuthey**, de Vernayaz, et Mlle Anna Tarnowski, de Paris ;

le 15 août. M. **Guy Studer**, de Bex, et Mlle Clorinda Corsini, de Lausanne ;

le 5 septembre : M. **Jean-Pierre Bruchez**, de Saint-Maurice, et Mlle Evelynne Genier, de Leysin ;

le même jour : M. **Denis Gigon**, de Porrentruy, et Mlle Nicole Landré, de Rully (Seine-et-Loire) ;

le même jour : M. **Fernand Vadi**, de Sion, et Mlle Josiane Germanier, de Vétroz ;

le 12 septembre : M. **Gilbert Balleys**, de Bourg-Saint-Pierre, et Mlle Brigitte Toepel, de Samedan (Grisons) ;

le même jour : M. **François Gross**, de Lausanne, et Mlle Monique Ganière, de la même ville ;

le 17 septembre : M. **Georges Villettaz**, de Leytron, et Mlle Jeanne-Marie Moret ;

Le 21 septembre : M. **Jean-Daniel Girod**, de Monthey, et Mlle Janine Pellegrini, de Bex ;

le 26 septembre : M. **François Gaudard**, de Fribourg, et Mlle Claudia Federspiel, de Bâle ;

le même jour : M. **Michel Gavillet**, d'Aigle, et Mlle Odile Ruedin, de Cressier ;

le 3 octobre : M. **Henri-Claude Salzmann**, de Villeneuve, et Mlle Ida Krumenacher, de la même ville ;

le même jour, M. **Henri Senger**, de Genève, et Mlle Nicole Choisy, de la même ville ;

le 10 octobre : M. **Bernard Coudray**, d'Ardon, et Mlle Mélanie Bérard, du même village ;

le même jour : M. **Guy Tamarcaz**, de Fully, et Mlle Sylvie Ganeval, de Nancy ;

le 11 octobre : M. **Jean-Joseph Raboud**, de Monthey, et Mlle Elisabeth Burgardt, de Pforzheim (Allemagne) ;

le 17 octobre : M. **Pierre Pitteloud**, de Clarens, et Mlle Jeanette Deillon, de La Tour-de-Peilz ;

le 24 octobre : M. **Marcel Monnay**, de Saint-Maurice, et Mlle Marguerite Lorétan, de Collonges ;

le 26 octobre : M. **René Ingold**, des Avants, et Mlle Marcelle Tarrano, de Saint-Gingolph.

En outre, on nous a annoncé les fiançailles, le 13 septembre, de M. **Bernard Athanasiadès**, de Territet, avec Mademoiselle Martine Magnard, de Lyon.

Que les serments de ces nouveaux époux et les promesses de ces fiancés soient pour ces foyers naissants l'aurore d'un bonheur parfait, aussi durable qu'on peut l'espérer ici-bas ! Nous demandons à Dieu de bénir et de réaliser les vœux que, très amicalement, nous formons pour tous ceux dont nous nous sommes plu à citer les noms dans cette sympathique rubrique de notre chronique.

UN ATHLETE OFFICIELLEMENT FETE

A maintes reprises, nos *Echos* eurent l'occasion de se réjouir des succès sportifs de M. **Serge de Quay**, de Sion. Le palmarès de cet incomparable athlète continue à s'enrichir de riches mentions. Parler de champion romand de cross, de l'inamovible vainqueur de la course militaire Le Locle-La Chaux-de-Fonds qui lui vaut cette fois le challenge du Conseil fédéral,



M. Marcel Gross félicite M. Serge de Quay

en lui remettant un cadeau au nom du Conseil d'Etat, en présence de Mme de Quay.

c'est nommer Serge de Quay, lieutenant-instructeur ! Aussi, le Conseil d'Etat du Valais a-t-il eu l'excellente idée de remettre un don d'honneur à celui dont les prouesses sportives jettent, à leur manière, quelque éclat sur notre canton. Cette initiative donna lieu à une petite fête intime où, en présence des membres de sa famille, des représentants de la Ville de Sion et de hauts fonctionnaires du Département militaire, M. de Quay reçut des mains de M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, une récompense officielle. Cette sympathique cérémonie se passait à Sion le 9 juillet.

Vive Serge de Quay et en avant pour de nouveaux titres !

EXAMENS

INSTITUT PONTIFICAL « ANGELICUM » DE ROME

Licence en histoire ecclésiastique : M. le chanoine **Gratien Volluz**, du Grand-Saint-Bernard.

INSTITUT GREGORIEN DE PARIS

Certificat supérieur d'études grégoriennes, de direction grégorienne et de direction polyphonique : M. **Michel Veuthey**, de Vernayaz. Ce distingué lauréat a également achevé à l'Ecole « César Franck » de Paris ses études d'harmonie, contrepoint et fugue ; d'autre part, il vient d'être chargé de cours de chant au Collège de Sion.

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence ès lettres : R. P. **Jean Honoré**, de l'Ordre des Capucins.

Licence en droit : MM. **Joseph Fraefel**, d'Einsiedeln, **Marc Gillioz**, de Martigny-Ville, **André Masson**, de Bagnes, **Jean-Marie Ory**, de Delémont, **Léo Saudan**, de Londres et Martigny, et **Benoît Vouilloz**, de Martigny-Bourg.

Licence ès sciences économiques et sociales : M. **Ernest Défago**, de Morgins.

UNIVERSITE DE GENEVE

Licence en droit : MM. **André Gillioz**, de Saint-Maurice, et **Victor Gillioz**, de Riddes.

Demi-licence en droit : MM. **Jérôme Lugon**, de Martigny-Ville, et **Gérard Montavon**, de Delémont.

Demi-licence ès lettres : M. **Stéphane Vogel**, de Monthey.

1^{er} propé de médecine : M. **Hugonin Contat**, de Monthey.

Licence ès sciences (géologie) : M. **Henri Torrent**, de Monthey.

Quart de licence : M. **Xavier Girod**, de Monthey.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Licence ès sciences : M. **Jean Athanasiadès**, de Lausanne.
1^{er} propé de médecine : M. **Marc-Antoine Broquet**, de Sion.
Diplôme de géomètre (EPUL) : M. **Bernard Lonfat**, de Charrat.

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE ZURICH

Doctorat en chimie : M. **Jean Luder**, de Sembrancher.
2e propé d'ing.-élect. : M. **François Rais**, de Delémont.

EXAMENS D'ETAT

Examen d'avocat : M. **Lucien Bruchez**, notaire, de Vens ;
examen de notaire : MM. **Amédée Arlettaz**, de Fully, et **Gaston
Moulin**, de Vollèges.

EXAMEN PROFESSIONNEL

Aux examens de maîtrise fédérale pour électriciens qui se déroulèrent récemment à Morges, M. **Roger Borella**, de Monthey, a obtenu le premier rang sur les vingt-huit candidats présentés.

Nos vifs compliments !

Nous remercions sincèrement ceux de nos confrères et de nos Anciens qui se sont employés à nous renseigner et faire en sorte que cette rubrique des examens ne soit pas trop incomplète. C'est avec insistance et avec notre reconnaissance anticipée que nous les prions de nous continuer cette sorte de charitable et utile collaboration.

G. R.

Les clichés qui accompagnent cette Chronique des Anciens nous ont été communiqués par les Imprimeries de la Bonne Presse à Porrentruy, Montfort à Monthey, Pillet à Martigny, et Rhodanique à Saint-Maurice, que nous remercions de leur obligeance.